

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier à **CAZEVIELLE, lieu-dit Métairie de Roubiac**, lot 4 :
UN BATIMENT A USAGE D'HABITATION, comprenant : au rez-de-chaussée à gauche, trois caves voûtées, à droite, une pièce, un coin cuisine, deux chambres et une salle de bains, au premier étage, une pièce principale et trois autres pièces, et au deuxième étage, trois chambres, une salle de bains, **un appentis à usage de four à pain et un perron d'accès au premier étage formant une terrasse et la jouissance exclusive de la cour au sud du bâtiment d'une superficie de 391,14 m²** cadastré section B, No 408 et section B, No 246, pour 61 ha 80 a 60 ca.

Inoccupé.

MISE A PRIX : 70.000 €

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Visite des lieux organisée le 12 novembre 2021 à 14 h

ADJUDICATION LE LUNDI 22 NOVEMBRE 2021

à 14 heures et suivantes au besoin

AU PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER

place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte

A la requête du :

SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DE MONTPELLIER NORD OUEST - SIP DE MONTPELLIER NORD OUEST, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié ès-qualités 40, rue de Louvois, 34181 MONTPELLIER CEDEX 4, ayant pour avocat DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone à MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40).

RENSEIGNEMENTS

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître V. RIEU, avocat associé (☎ 04.67.04.07.40).

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf. dossier : 21/00027).

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.